



Regroupement familial à l'étranger

Par **canimbenim**, le **11/09/2009** à **15:08**

Bonjour,

Je rentre directement dans le vif du vif du sujet: je suis Française et j'ai l'intention de me marier dans le mois à venir avec mon fiancé que je connais depuis 6ans. j'en ai marre de me rendre tous les deux mois en Turquie pour aller le voir. Nous avons décidé de nous marier. Mais ce qui m'inquiète se sont les conditions à accomplir pour que mon futur mari vienne en France avec moi, sachant que je suis étudiante en troisième année de fac (je vis chez mon père qui a quand même une bonne situation). j'aimerais vraiment que quelqu'un de compétent réponde à mes angoisses, les témoignages sont les bienvenues. Je serai vraiment reconnaissante aux personnes compétentes dans le domaine qui me tendront leur aide.

Merci infiniment de votre aide.

FG